

REPRISE SAISON 2026 / 2027

Madame, Monsieur, cher·e adhérent·e,

Nous avons le plaisir de vous informer que les activités du Pôle Sport Adapté reprendront à compter du **MARDI 22 SEPTEMBRE 2026**. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations importantes concernant l'organisation de la saison 2026/2027.

INSCRIPTIONS :

Le **dossier d'inscription complet** est indispensable pour participer aux activités.

Il peut être retiré :

- sur notre site internet : www.nimessportsante.fr (rubrique **Sport Adapté**) à compter du **25 août 2026**
- lors du **Forum des Associations** de Nîmes, le **samedi 5 septembre 2026**,
- ou directement à nos bureaux : **420 avenue de la Bouvine, Résidence Le Neptune, 30900 Nîmes**.

Des **permanences d'accueil** seront assurées dans nos locaux aux dates suivantes :

Lundi 31 août (9h-17h), Mardi 1er (9h-12h) mercredi 2 (9h-17h), jeudi 3 (9h-17h) et vendredi 4 (9h-12h) septembre.

⚠ Aucune participation ne sera possible sans un dossier d'inscription complet et le règlement de la cotisation. Tout dossier incomplet entraînera **un refus d'accès aux activités**.

CERTIFICAT MEDICAL ET QUESTIONNAIRES DE SANTE :

- Pour les **adultes**, le certificat médical est valable **3 ans**. S'il est encore valide, il faudra compléter le **Questionnaire de Santé Sport – Adulte** et que les réponses à ce questionnaire soient **toutes négatives** sinon il faudra fournir un nouveau certificat médical.
- Pour les **mineurs** : le certificat médical n'est plus requis **à condition** que toutes les réponses du **Questionnaire de Santé Sport – Jeune** soient **négatives**. Dans le cas contraire, un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive devra être fourni.

PAIEMENT DE LA COTISATION :

La cotisation est due pour l'année entière. Moyens de paiement acceptés : *chèques bancaires, chèques loisirs CAF, chèques vacances ANCV, espèces. Les paiements par carte bancaire ne sont pas acceptés.*

PASS'SPORT – AIDE GOUVERNEMENTALE :

Le dispositif **Pass'Sport** est reconduit pour les jeunes et adultes en situation de handicap âgés de **6 à 30 ans** (bénéficiaires de l'AEEH ou de l'AAH). Si vous êtes bénéficiaire, merci de nous transmettre le **courrier ou SMS contenant votre code** pour bénéficier d'une **réduction de 70€** sur votre cotisation.

LIMITATION A UNE ACTIVITE PAR PERSONNE :

Afin de répondre à la forte demande et garantir un accueil de qualité, chaque adhérent·e ne pourra s'inscrire qu'à une seule activité. Les places **seront attribuées par ordre de réception des dossiers complets (inscription + paiement)**.

⚠ L'association se réserve le droit d'annuler l'inscription d'un·e adhérent·e si, après évaluation sur le terrain, les professionnels estiment que ses capacités physiques, cognitives ou comportementales ne sont pas en adéquation avec l'activité proposée ou avec le bon fonctionnement du groupe auquel il ou elle est rattaché·e.

ASSIDUITE ET ABSENCES :

Par respect pour les professionnels et les autres participants, nous vous demandons d'être **le plus assidu·e possible** tout au long de la saison.

En cas d'absence, merci de prévenir impérativement les encadrants :

- **Antoine** : 07.67.56.82.29
- **Léonore** : 07.43.67.10.87

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous avons hâte de vous retrouver très prochainement pour une nouvelle saison pleine d'énergie, de sourires et de partages !

Sportivement,
L'équipe de Nîmes Sport Santé